L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je demanderais au député de Nichel Belt (M. Rodriguez) d'en revenir à l'amendement à l'étude.

M. Rodriguez: Vous avez raison, monsieur l'Orateur. L'amendement demande que l'on renvoie au comité les parties du bill qui traitent de l'écoute électronique. Je signale à la Chambre que c'est une proposition valable parce que nous devrions examiner les nouveaux témoignages que nous recevons tous les jours. Selon les plus récents, une entreprise qui se spécialise dans le débranchement des écoutes téléphoniques attirera certains des éléments les plus vils et les plus méprisables du monde entier qui s'appliqueront effectivement à débrancher réciproquement leurs systèmes. Je vous demande simplement d'imaginer, monsieur l'Orateur, à quelle situation nous en arriverions, les uns branchant, les autres débranchant et ainsi de suite. C'est vraiment la méthode la plus absurde lorsqu'on cherche à se débarrasser du crime organisé. Il est évident que les criminels engageront les services de compagnies comme Securicom, à l'instar des simples citoyens. Chaque fois que les forces policières inventeront de nouveaux systèmes d'écoute clandestine, les criminels s'évertueront à les débrancher pour contourner la loi et aller à l'encontre de l'objet fondamental de cette mesure législative.

Autrement dit, cela revient à se demander qui finira par être lésé de ses droits à la vie privée. Ce sera le simple citoyen dans ses communications avec ses semblables, son avocat, son médecin, son psychiatre, son député et ainsi de suite. C'est pourquoi la proposition du député, qui demande que l'on renvoie ces articles du bill au comité, est très sage. Si nous le faisons, nous pourrions examiner tous les nouveaux indices que nous apprenons presque tous les jours sur cette question de l'emploi des dispositifs d'écoute clandestine et des tables d'écoutes, afin de pouvoir anéantir le crime organisé.

L'Orateur suppléant (M. Turner): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

• (1630)

L'Orateur suppléant (M. Turner): Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

L'Orateur suppléant (M. Turner): Qu'on appelle les députés.

(L'amendement de M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles), mis aux voix, est rejeté.)

Code criminel

• (1640)

(Vote nº 90)

POUR

Messieurs

(Grenville-Carleton) Beatty Benjamin Caouette (Villeneuve) Darling Dick Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles) Fillis Epp Firth Fraser Gauthier (Roberval) Grafftey

Hargrave Hogan Huntington Jarvis Johnston Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) Knowles (Norfolk-Haldimand) Lambert (Edmonton-Ouest) Lawrence MacDonald (Egmont) MacDonald (M^{lle}) (Kingston et les Îles) Marshall

McKenzie
McKinley
Muir
Munro
(Esquimalt-Saanich)
Neil
Nystrom
Oberle
Paproski
Peters
Pigott (Mme)
Ritchie
Rodriguez
Schumacher
Stanfield
Symes
Whiteway
Woolliams—45.

CONTRE

Messieurs

Ethier

Anderson Andras (Port Arthur) Baker (Gander-Twillingate) Rasford Béchard Bégin (M^{lle}) Blaker Boulanger Breau Buchanan Bussières Caccia Cafik Campagnolo (Mme) Campbell (LaSalle-Émard-Côte Saint-Paul) Caron Clermont Collenette Comtois Corbin Cullen Dawson Demers Douglas (Bruce-Grey) Duclos Duquet

Faulkner Flynn Foster Francis Gauthier (Ottawa-Vanier) Gillespie Goodale Goyer Guay (Saint-Boniface) Harquail Herbert Holt (Mme) Hopkins Horner Kaplan Lalonde Lamontagne Landers Laniel Lapointe Leblanc (Laurier) Lessard Loiselle (Chambly) Lumley MacDonald (Cardigan) Macdonald (Rosedale) MacFarlane

Milne Munro (Hamilton-Est) Nicholson (M O'Connell Olivier Quellet Pelletier Penner Philbrook Portelance Poulin Prud'homme Railton Raines Roy (Laval) Savard Sharp Smith (Saint-Jean) Stanbury Stewart (Cochrane) Trudel Turner Watson Whelan Young-86.

Maine Marchand

McIsaac

• (1700)

M. l'Orateur: Je déclare donc l'amendement rejeté.